

Repères

Les notes de la Fédé

Paris, ville où l'on grandit, l'action pour la jeunesse

Dernière mise à jour : 30 mai 2016

Quelques chiffres

410 000 Parisiens âgés de 0 à 18 ans, dont **74 000** ont moins de 3 ans
265 879 familles ayant au moins un enfant de moins de 25 ans à charge
29 000 enfants naissent chaque année à Paris
33,1 ans : âge moyen du premier enfant des femmes à Paris en 2012
1 sur 2 : le taux d'enfants inscrits en crèche à Paris (1 sur 6 au niveau national)
350 000 étudiants à Paris
50 000 étudiants internationaux

Un engagement fort en faveur de la jeunesse

La Ville de Paris a signé un nouveau **contrat enfance jeunesse** avec la Caisse d'allocations familiales (CAF), pour l'enfance, la jeunesse et le périscolaire. 320 millions d'euros d'investissements sont prévus d'ici 2018, dont plus de 254 pour l'enfance et 65 pour la jeunesse. Objectifs : développer les services d'accueil et d'accompagnement et améliorer leur qualité, avec une attention particulière portée sur les enfants en situation de précarité, de handicap ou vivant dans des foyers monoparentaux.

Le petite enfance, priorité de Paris

- A l'occasion des 70 ans de la **Protection maternelle et infantile** (PMI), la Maire de Paris a fixé quatre orientations et seize mesures pour garantir ce service de prévention et de promotion de la santé à destination des mères et des jeunes enfants : l'amélioration du parcours de santé autour de la naissance et de la petite enfance, faire de la PMI un maillon du parcours santé des jeunes, intervenir face aux situations les plus précaires et la rendre active sur le territoire

- Le 29 mai 2016, Paris a inauguré la **1000^{ème} place de crèche** ouverte sous la mandature d'Anne Hidalgo, 7 rue Bichat (10^e). Avec ce nouvel établissement, la capitale compte désormais 34 255 places, soit 46 places pour 100 enfants, alors que la moyenne nationale se situe autour de 15 places pour 100 enfants

- En mars 2016, un nouvel espace de jeu dénommé **Espace Ludo** a été ouvert dans le 19^e, animé par l'association Espace 19. Il accueille des jeunes et des familles, individuellement ou en groupe, et connaît déjà un franc succès avec une affluence moyenne de 100 visiteurs par jours : activités d'échanges, d'écoute, de rencontres et activité intergénérationnelles permettent à chacun d'y passer des moments conviviaux !

- A été rendu **interdit de fumer** dans les aires de jeux situées dans les espaces verts de la Ville de Paris, suite à un décret et à l'arrêté pris par la Maire. C'est une mesure positive qui permet aux plus jeunes de profiter d'espaces de loisirs sans subir le tabagisme passif, dans un environnement de qualité

- Paris pense aussi aux jeunes parents, et inauguré le **CoworkCrèche**, le premier espace de coworking parents-friendly de Paris. Les parents peuvent ainsi travailler dans un espace dynamique, solidaire et stimulant, tout en faisant garder leurs enfants en bas âge à proximité. Polyvalence, adaptabilité, mobilité et fluidité sont les maîtres-mots de cette innovation parisienne !

Repères

Les notes de la Fédé

Apprendre à Paris

- Les conclusions de la Mission d'information et d'évaluation dédiée à la politique périscolaire ont été présentées au Conseil de Paris au mois de mai. Ce rapport et les préconisations qui en découlent ont été adoptés à l'unanimité des membres de la mission (gauche et droite) et met en perspective l'investissement considérable de la Ville dans ce domaine depuis 2001 avec une accélération en 2013, lors de la mise en œuvre de la réforme des rythmes éducatifs. A noter que, selon un sondage récent de la CAF de Paris, 84% des familles se déclarent satisfaites ou très satisfaites de la politique périscolaire menée à Paris.

L'ensemble des activités périscolaires, particulièrement celles des mardis et vendredis après-midi, visent à permettre à tous les élèves, particulièrement les plus défavorisés, de découvrir de nouveaux univers, dans une démarche de complémentarité ou de co-éducation avec l'Education nationale. Paris affirme ainsi son rôle au service de la réussite éducative.

- La Mairie de Paris investit chaque année 18 millions d'euros afin que les **directeurs d'école se consacrent exclusivement à la gestion administrative de leurs écoles**, favorisant la prise en charge et le suivi individualisé des enfants scolarisés et met à disposition des écoles élémentaires des professeurs spécialisés en éducation physique et sportive, en éducation musicale et en arts visuels.

- La Ville de Paris s'est engagée **contre le harcèlement en milieu scolaire**, en faisant campagne contre ce phénomène encore trop répandu parmi les jeunes. Le jeudi 5 novembre, elle a rappelé sa responsabilité vis-à-vis des familles ainsi que les moyens de contacts et d'écoute à la disposition des victimes

- La Ville de Paris a engagé une réforme en profondeur de la restauration scolaire pour atteindre les objectifs fixés dans le programme de mandature d'amélioration de la qualité de l'assiette (50% minimum d'alimentation bio, durable et labélisée servie à l'horizon 2020, sans retour en arrière pour les arrondissements ayant dépassé cet objectif).

La création d'un établissement public parisien de la restauration scolaire doit nous permettre de rétablir l'équité de traitement entre les parisiens sur l'ensemble du territoire, de faciliter les démarches d'inscription des familles, de mettre en place une facture unique restauration scolaire / activités périscolaires, de moderniser les moyens de paiement et d'améliorer les conditions d'emploi des personnels relevant aujourd'hui des caisses des écoles.

A l'horizon 2018, un véritable service public municipal de la restauration scolaire sera opérationnel à Paris

Etudier à Paris

- Les 8, 9 et 10 septembre 2015, un **forum des étudiants** « Etudiants à Paris : prépare ta rentrée » a été organisé sur le parvis de l'Hôtel de Ville, permettant aux jeunes de trouver des logements étudiants, postuler à des jobs et effectuer les démarches administratives nécessaires à leur installation à Paris (aide aux logements, transports...).

- Accueil des étudiants internationaux qui sont 50 000 chaque année à faire le choix de Paris pour poursuivre leurs études es rencontres similaires ont été proposées aux étudiants internationaux les semaines suivantes, pour répondre à besoins spécifiques lorsqu'on arrive à Paris : logement, bourse, emploi, démarches administratives.

Repères

Les notes de la Fédé

- Soutien aux dispositifs de reprise et poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur et d'obtention d'équivalence pour les jeunes migrants.

- Le chantier du futur campus de l'**université Sorbonne Nouvelle** (12^e) a démarré en février et celui du grand **campus métropolitain Condorcet** (18^e), spécialisé en sciences humaines et sociales, démarrera en 2017. Ces deux projets s'inscrivent dans une volonté de rééquilibrer l'offre existante, de créer de véritables campus dynamiques et d'améliorer la visibilité internationale des établissements parisiens

La Ville de Paris favorise l'installation des étudiants :

- construction de 6 000 nouveaux logements étudiants dans la mandature (1000/an) principalement en partenariat avec le CROUS de Paris pour ses conditions d'attributions sur critères sociaux

- Le 12 janvier 2015, l'Etat, la Ville de Paris la Chancellerie des Universités de Paris et la Cité internationale universitaire ont décidé ensemble la construction de **1800 nouveaux logements** pour les étudiants et chercheurs de la « Cité U », dans le 14^e arrondissement. Ce bâtiment, tourné vers l'international et qui contribue au rayonnement de Paris augmentera ainsi sa capacité de 30%, portant le nombre de logements disponibles à 7 800

- En février 2016, le **programme mixte lancé dans le quartier Masséna-Bruneseau** (13^e) a vu le jour, avec des logements, une école de 14 classes et une résidence sociale pour jeunes travailleurs. Proche de plusieurs établissements d'enseignement supérieur, ce projet participe également à dynamiser ce quartier de la ZAC rive gauche

- En partenariat avec la Mairie de Paris et des bailleurs sociaux d'Île-de-France, le **dispositif Coop'Coloc** a été lancé à destination des étudiants recherchant des colocations meublées et abordables, à Paris ou à Ivry. Un accompagnement personnalisé est également prévu, afin d'apprendre à prévoir ses dépenses, connaître ses droits... Un pas supplémentaire vers l'autonomie de l'âge adulte !

- Soutien à la vie étudiante avec La Maison des initiatives étudiantes qui héberge des salles de réunions, de répétition, une galerie d'art, des plateaux et des outils de production radiophoniques et télévisuels

Créat'up le festival entreprendre dans la culture quand on est étudiant à Paris via un appel à projet qui a pour l'édition 2016 vu se porter 300 candidats et a récompensé 16 projets lauréats des projets aussi bien artistiques qu'entrepreneux (création d'outils innovants au service de la culture).

- 14 espaces de coworking entre étudiants et entrepreneurs ont été ouvert en 2015 grâce au budget participatif. Ce sont des lieux innovants permettant de mettre en relation jeunes et entreprises, et favoriser ainsi l'insertion professionnelle,

13-30 ans : devenir autonome à Paris

Le Programme parisien pour l'autonomie des jeunes, élaboré en 2015, est un document cadre qui décline en 145 mesures concrètes, l'ensemble des actions portées par la Ville de Paris en faveur des 16-25 ans dans les domaines de l'orientation, l'emploi, le logement, la santé, la mobilité, l'engagement citoyen, le sport, la culture, les loisirs...

Repères

Les notes de la Fédé

Il s'articule autour de 5 grandes thématiques :

- S'orienter, se former, s'informer
- Trouver un emploi stable
- Se loger
- Se déplacer, expérimenter la ville
- S'engager, découvrir, s'épanouir

L'action de la Ville de Paris en direction de la jeunesse est animée localement et adaptée aux différents territoires de la capitale. 11 mairies d'arrondissement ont travaillé à l'élaboration d'un Contrat Jeunesse, permettant de véritables dynamiques entre les professionnels de la jeunesse présents sur leur territoire.

Paris modernise ses équipements et ses dispositifs pour les jeunes :

- Avec ses 13 Espaces Paris Jeunes, la Ville de Paris fait le pari de réformer et moderniser résolument les lieux de participation des jeunes. Adaptés aux spécificités de chaque quartier et dotés de nouveaux moyens, ils accueilleront dès septembre 2016 encore davantage de jeunes pour les informer, les orienter, leur proposer des activités éducatives, et les accompagner dans leurs projets personnels et collectifs.

- Entre 2014 et 2016, la Ville de Paris a doublé le nombre de jeunes en **service civique**. 300 jeunes de 16 à 25 ans profitent maintenant chaque année d'une expérience unique d'engagement citoyen au sein des services de la Ville.

- Le dispositif « **Quartiers libres** » a été reconduit en 2016. Destiné aux jeunes de 16 à 30 ans, il leur permet d'obtenir 500 à 1 000 euros pour construire des projets citoyens ou créer une association pour l'animation des quartiers parisiens et le vivre ensemble.

- En janvier 2016, la Maire a annoncé sa volonté de développer les **BAFA Citoyens**, pour permettre chaque année à 1 000 jeunes de recevoir une aide au financement de leur formation, contre quelques heures d'engagement citoyen. 130 jeunes en ont bénéficié en 2015.

- En 2015, la Ville de Paris a atteint son objectif de proposer 1000 stages aux élèves de 3^{ème} des établissements scolaires situés en éducation prioritaire. Elle s'est par ailleurs engagée à **favoriser la mise en relation des élèves avec les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire**. Un site Internet et une application mobile seront spécifiquement dédiés à ces stages, répondant à la volonté d'un jeune sur deux de travailler en portant les valeurs de solidarité, de respect environnemental et sociétal

- Depuis le 1^{er} janvier 2016, les jeunes Parisiens de moins de 15 ans peuvent aller dans toute salle du réseau des **cinémas indépendants pour seulement 5 euros**, à toutes les séances et tous les jours

- Avec l'inauguration de la Canopée des Halles, un nouveau **Kiosque Jeunes** a ouvert en plein cœur de Paris, permettant aux Parisiens de 13 à 30 ans d'avoir accès à une offre culturelle et de loisirs riche : spectacles, et concerts à tarifs réduits, événements gratuits... Ouvert du mardi au samedi jusqu'à 19h !

- Paris accompagne les jeunes Parisiens, mais ne laisse pas de côté les jeunes étrangers en situations précaires ou d'exclusion. Depuis avril 2015, le dispositif **d'accueil et d'accompagnement des mineurs isolés étrangers** a été renforcé, par l'adoption de 15 mesures concrètes : mise en place



Repères

Les notes de la Fédé

d'un dispositif de mise à l'abri dès le premier jour d'attente d'évaluation de la minorité, renforcement de la prise en charge sur le plan sanitaire et psychologique, développement des qualifications professionnelles des jeunes migrants...

- Créé en 2003, le **Conseil Parisien de la Jeunesse** permet aux jeunes Parisiens de faire entendre leur voix et d'être associés à la définition et la mise en œuvre de la politique municipale. Chaque année, ce sont 100 jeunes qui prennent part à cette instance de démocratie participative, et représentent les préoccupations de leur génération. Le CPJ est cette année consulté sur plusieurs sujets : réaménagement la place de la Bastille, règlement des parcs et jardins, schéma de développement touristique, etc. Les membres du CPJ rendent par ailleurs des avis sur des délibérations du conseil de Paris, avis qui est annexé à la délibération et qui parfois a été à l'origine d'amendement.

La participation des habitants est un pilier important du mandat d'Anne Hidalgo. L'usage des outils numériques a permis à un plus grand nombre de parisiens de prendre part aux différents dispositifs de concertation et de participation, notamment des jeunes. Effectivement, 30% des votants du budget participatif ont moins de 30 ans.